

Coût d'une passerelle de mobilité douce sur l'A5,  
avec réalisation des accès et achat des emprises

**Annexe 5**

Estimation incluant une marge de degré d'imprécision de +20% sur les positions principales

Objet	Coût [CHF]	Remarques
Passerelle (variante B2)	1'692'000	y.c. +20% de degré d'imprécision
Accès Sud et Nord	228'000	y.c. +20% de degré d'imprécision
Accès Saint-Blaise	300'000	y.c. +20% de degré d'imprécision
Acquisition de terrains	65'000	estimation globale pour l'achat de 6'500 m2 à 10 francs/m2
Frais de notaire	3'000	
Signalisation et éclairage :		28 éléments à 2'500 francs/élément
- candélabres	70'000	
- passerelle & rampes	50'000	
- alimentation	50'000	
Déplacements de conduites, service de tiers :		à charge de l'OFROU à charge de la commune
- déplacement canalisations Groupe E	-	
- déplacement conduites communales aux Sors	50'000	
Aménagements à la rue des Sors	100'000	pour permettre l'insertion des cyclistes dans la circulation
Honoraires de mandataires :		selon base SIA, sans avant-projet ; prix moyen 118 francs/h pour environ 2'120 heures études données relatives aux (micro)pieux étude intégration dans le paysage
- ingénieurs civils	250'000	
- évt géotechnique	10'000	
- évt architecte	5'000	
- géomètre	5'000	
Frais de procédures et administratifs :		
- canton	5'000	
- commune	20'000	
Sous-total	2'903'000	
TVA	8%	
	232'240	
	3'135'240	
Divers & imprévus	8%	250'819
Total	3'386'059	
Arrondi à	<b>3'390'000</b>	
./. Contribution OFROU	-350'000	à préciser
Total net après contribution OFROU	3'040'000	